

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE
COMMUNE DE CABRIES



Délibération n° 2026/026

**Séance ordinaire du 29 avril 2026
18h00 à l'auditorium Pierre MALBOSC**

Date de convocation : 23 avril 2026

Président de séance : Mme Amapola VENTRON, maire

Secrétaire de séance : M. Edgar JONQUET

Rapporteur : M. Christian TANTI

Le quorum étant atteint :

Conseillers en exercice : 33

Présents : 28 Représentés : 4 Absents : 1

Résultat du vote, au scrutin ordinaire, après débats contradictoires :

Votes pour : 26

Abstention : 6

Votes contre : 0

Non-participation : 0

Suffrages exprimés : 26

Présents : Mme Amapola VENTRON – M. Robert ABELA – Mme Laurence BEGEY – M. Christian TANTI – Mme Sylvie CENCI-MACH – M. Pierre CAVATORTO – Mme Sylvie SOUCHON – M. Pierre-Marie SACHOT – M. Roger-Louis TROTIER – Mme Marianne VAN DEN PLAS – M. Michel TONDUT – Mme Patricia LAZZARO – M. Jean-Noël MICHEL – Mme Nadine GHEVONTIAN – M. Jean CANICIO – Mme Anne-Marie ADRAGNA – M. Damien PICCININI – M. Jacques-Olivier GRETAY – Mme Stéphanie PATASCIA – Mme Stéphanie DE LA FOURNIERE – Mme Aurélie CAILLOL – M. Edgar JONQUET – M. Patrick LANGLOIS – Mme Patricia DELCAMBRE COPILLET – Mme Nadia PUTZOLU – Mme Hélène THUDO – M. Rémy CHABAUD – M. Thomas AVELINE.

Avaient donné pouvoir : Mme Marie-Christine BONAVENT à M. Damien PICCININI – M. Jean-Paul REYNOIRD à Mme Laurence BEGEY – M. Serge IENCO à M. Michel TONDUT – Mme Sandy SOCIA à M. Christian TANTI.

Absents : Mme Virginie HOANG-ROSSI.

Objet : Budget de la commune 2026 – Affectation du résultat de l'exercice 2025.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1612-12, L2311-5 et R.2311-11 et R.2311-12 ;

Considérant que la mise en œuvre du compte financier unique pour le compte de l'année 2025 sera proposée pour adoption avant le 30 juin 2026 ;

Considérant la balance des comptes 2025 certifiée par le comptable public du SGC de Berre l'Etang en date du 16 avril 2026 permettant la reprise anticipée des résultats 2025 ;

Il est ainsi proposé d'approuver l'affectation du résultat de l'exercice budgétaire 2025 selon le détail suivant :

RESULTATS DE CLOTURE 2025 (Etat I –B2 du CFU 2025) (avec reprises N-1)	
RESULTAT DE CLOTURE FONCTIONNEMENT	7 919 986,32
RESULTAT DE CLOTURE INVESTISSEMENT	- 3 336 316,72

Accusé de réception en préfecture
013-211300199-20260429-DEL_2026_026-DE
Date de télétransmission : 06/05/2026
Date de réception préfecture : 06/05/2026

RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE 2025	4 583 669,60
RESTES A REALISER	
Dépenses engagées non mandatées = A	2 775 450,64
Titres restant à émettre au titre de l'exercice 2025 = B	2 171 810,00
Solde des restes à réaliser 2025 (B-A=C)	- 603 640,64
BESOIN DE FINANCEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT	
Solde des restes à réaliser 2025 = C	- 603 640,64
Rappel résultat de clôture d'investissement = D	- 3 336 316,72
Besoin (-) ou excédent(+) de financement-section d'investissement (C + D)	- 3 939 957,36
AFFECTATION DU RESULTAT	
Compte 1068 section d'investissement recettes	3 939 957,36
Report à nouveau compte R 002 fonctionnement recettes	3 980 028,96

Vu l'avis de la commission des finances, réunie le 27 avril 2026 ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **Décide** d'affecter le résultat de clôture de l'exercice budgétaire 2025 du budget principal de la commune, constaté à la balance certifiée du comptable, de la manière suivante :
 - o Au compte 1068, pour la couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 3 939 957,36 €
 - o En report à nouveau en section de fonctionnement (compte R 002), le solde de l'excédent de fonctionnement, soit 3 980 028,96 €
- **Précise** que ces résultats seront repris tels quels au budget primitif de l'exercice 2026.

Le 29 avril 2026

Le secrétaire de séance,

Edgar JONQUET



Le Maire,

Amapola VENTRON


